

DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2020-2021

Domaine	Design et Arts Visuels	
Filière	Communication Visuelle	
Orientation	Cinéma	
Intitulé du module	Atelier Pitching	
Code	3CVci12	DCV303425F20
Type de formation	Bachelor	
Semestre	Semestre 5	
Crédits ECTS	3	
Prérequis	Aucun	
Langue	Français	
Lieu	ECAL	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Le module vise à préparer l'étudiant·e à la formulation et à la défense d'un projet de film face à des producteurs professionnels (Journée Pitching).
Contenu et formes d'enseignement	<p>Ce module est l'aboutissement d'une première étape concernant l'écriture du projet de fin d'études.</p> <p>Partant de leur projet, les étudiant·e·s se penchent sur la manière de rédiger un bref dossier de présentation, afin de convaincre un producteur de son bien-fondé, de son originalité, de son intérêt artistique et narratif ainsi que de son potentiel spécifique.</p> <p>Lors d'une journée de «Pitching », l'étudiant·e présente son projet devant une quinzaine de producteurs/productrices professionnel·le·s suisses. Cette rencontre peut aboutir à des co-productions de films.</p>
Modalités d'évaluation et de validation	<p>Les compétences des étudiant·e·s sont évaluées sur la base de la présentation et la défense de leur projet devant le groupe de producteurs/productrices.</p> <p>Le dossier réalisé pour ces rencontres constitue également un des paramètres de l'évaluation.</p> <p>Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la note de 4 au minimum.</p>
Modalités de remédiation et de répétition	<p>Remédiation possible par un nouvel exercice de « Pitching » et/ou des rectifications dans le dossier.</p> <p>Pas de remédiation possible après répétition du module.</p> <p>Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de l'orientation.</p>
Enseignant·e·s	Gilles Marchand (réalisateur invité), Marie Monge (réalisatrice invitée) Lionel Baier, Rachel Noël et Jean-Guillaume Sonnier

Responsable du module	Lionel Baier		
Descriptif validé le	20 octobre 2020	par	Lionel Baier